



Strasbourg, 13 mars 2009

DH-MIN(2009)OB001

**COMITÉ D'EXPERTS SUR LES QUESTIONS RELATIVES À
LA PROTECTION DES MINORITÉS NATIONALES
(DH-MIN)**

ORDRE DES TRAVAUX ANNOTÉ

**9^e réunion
1-2 avril 2009**

**Strasbourg
Conseil de l'Europe
Salle G.2, Bâtiment Agora**

MERCREDI 1^{er} AVRIL 2009

10 h 00 – 12 h 30

Point 1 : **Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

Point 2 : **Examen du nouveau mandat du DH-MIN**

M. Alfonso de Salas, secrétaire du comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH), informera le DH-MIN de son nouveau mandat, adopté par les Délégués des Ministres les 11 et 12 février 2009, et en indiquera l'incidence sur ses activités.

Point 3 : **Présentation, par un expert, de l'analyse des réponses au questionnaire sur la collecte de données à caractère ethnique, discussion et réflexion sur de futurs travaux du DH-MIN dans ce domaine**

A sa septième réunion en mars 2008, le comité a continué à examiner s'il était admissible, d'un point de vue moral, de recueillir des données à caractère ethnique et a étudié des méthodes adaptées pour ce faire. Il a demandé, aux fins d'examen à l'une de ses futures réunions, l'élaboration par un expert d'une analyse des réponses au questionnaire sur la collecte de données à caractère ethnique.

M. Patrick Simon, chercheur à « *l'Institut national d'études démographiques* » (INED) présentera son analyse des réponses au questionnaire.

Le comité procèdera ensuite à un échange de vues concernant les activités qu'il pourrait mener dans ce domaine et statuera sur la publication éventuelle de l'analyse susmentionnée.

Point 4 : **Examen du rapport final élaboré par M. David Hine, directeur du Centre d'études sur la gouvernance démocratique (Centre for the Study of Democratic Government) de l'université d'Oxford, concernant les « systèmes électoraux, les lois sur les partis politiques et la protection des minorités nationales » (réf doc : DH-MIN(2006)013 prov3 ; en anglais uniquement) en vue de sa publication**

A sa septième réunion en mars 2008, le comité a continué à discuter des lois électorales et de la législation sur les partis politiques pour ce qui est des minorités nationales. A la lumière de cet échange de vues et des contributions subséquentes, le professeur David Hine, directeur du centre d'étude sur la gouvernance démocratique de l'université d'Oxford, a modifié son rapport qui a été communiqué aux membres en février 2009.

Les Etats membres sont invités à statuer sur la publication éventuelle de ce rapport actualisé.

14 h 30 – 17 h 30

Point 5 : Présentations d'experts croate, moldove et hongrois sur la promotion de l'usage des langues maternelles dans les communautés minoritaires

Lors de ses trois dernières réunions, le comité a été informé de bonnes pratiques sur la promotion de l'usage des langues maternelles dans les communautés minoritaires de Slovaquie, Roumanie, Serbie, Suisse et d'Italie et a pris connaissance de la « position de la France sur l'usage des langues d'origine et des langues maternelles dans l'éducation ».

Il a décidé de poursuivre l'examen de cette question et d'inviter d'autres pays à présenter, lors des prochaines réunions, leurs bonnes pratiques en la matière.

M. Furio Radin, président de la commission parlementaire des droits de l'homme et des minorités nationales au Sabor (parlement) croate, présentera les mesures de protection des droits de la minorité italienne en Croatie.

M^{me} Ewa Ślaba-Rónay, directrice de l'école polonaise de Budapest rendra compte du système d'enseignement des langues peu répandues en Hongrie en prenant pour exemple l'enseignement, en polonais, dispensé dans le pays.

M^{me} Ala Nikitcenko, spécialiste au ministère de l'Education et de la Jeunesse de Chisinau (Moldavie), parlera des mesures de protection des droits des minorités nationales prises dans le domaine de l'éducation en Moldavie.

A la suite de ces exposés, le comité procèdera à un échange de vues sur les activités qu'il pourrait mener dans ce domaine.

Point 6 : Tour de table sur les évolutions récentes concernant la question des minorités nationales, et notamment l'état des signatures et ratifications des traités du Conseil de l'Europe relatifs à la protection des minorités nationales

JEUDI 2 AVRIL 2009

9 h 30 – 12 h 30

Point 7 : Examen du projet de questionnaire sur la répartition du soutien financier public aux projets concernant les personnes appartenant aux minorités nationales et leurs associations, suivi par une discussion sur les futurs travaux du DH-MIN dans ce domaine

A sa dernière réunion en octobre 2008, le DH-MIN a décidé, conformément à la proposition de l'Autriche, de procéder lors de sa 9^e réunion à un échange de vues sur les pratiques, critères et modèles afférents à la répartition du soutien financier public aux projets concernant les personnes appartenant aux minorités nationales et leurs associations.

Il a également décidé d'examiner le projet de questionnaire en la matière.

Le comité est invité à procéder à un échange de vues sur les pratiques, critères et modèles afférents à la répartition du soutien financier public aux projets concernant les personnes appartenant aux minorités nationales et leurs associations et à prendre une décision quant au projet de questionnaire pertinent et aux activités qu'il pourrait mener dans ce domaine.

Point 8 : Présentation de l'analyse des réponses au questionnaire concernant l'accès des minorités nationales aux nouveaux médias dans la société de l'information, discussion et réflexion sur de futurs travaux du DH-MIN dans ce domaine

A sa septième réunion en mars 2008, le comité a continué à discuter de l'accès des minorités nationales aux nouveaux médias dans la société de l'information. Il a demandé, aux fins d'examen lors d'une future réunion, l'élaboration par un expert d'une analyse des réponses au questionnaire y afférent.

M. Tom Moring, professeur à l'école suédoise des sciences sociales de l'université d'Helsinki, et M. Tarlach McGonagle, chercheur à l'université d'Amsterdam, présenteront leur analyse des réponses au questionnaire susmentionné.

Le comité procédera ensuite à un échange de vues sur les activités qu'il pourrait mener dans ce domaine et prendra une décision sur la publication éventuelle de l'analyse.

Point 6 : Tour de table sur des évolutions récentes concernant la question des minorités nationales (suite)

14 h 30 – 16 h 30

Point 9 : Présentation d'une déclaration des ONG sur la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales, adoptée lors de la conférence « Renforcer l'impact de la convention-cadre : expérience passée, résultats actuels et défis futurs » tenue à Strasbourg les 9 et 10 octobre 2008

A sa dernière réunion en octobre 2008, M. Alan Phillips, président du comité consultatif, a résumé les débats et les conclusions formulées lors de la conférence « Renforcer l'impact de la convention-cadre : expérience passée, résultats actuels et défis futurs » tenue à Strasbourg les 9 et 10 octobre 2008. Le comité a entendu la déclaration de M. Hans Heinrich Hansen, président de l'Union fédéraliste des communautés ethniques européennes (UFCE), concernant les discussions de représentants de la société civile et des minorités sur le champ d'application de l'instrument.

M^{me} Snjezana Bokulic, directrice des programmes pour l'Europe et l'Asie centrale au sein du groupe international pour la protection des droits des minorités (ONG basée à Londres et Budapest), et M. Patrick Yu, directeur exécutif du conseil pour les minorités ethniques en Irlande du Nord, présenteront au nom du réseau européen pour la protection des droits des minorités, la déclaration des ONG sur la convention-cadre formulée à l'occasion de la conférence.

Point 10 : Examen des thèmes à aborder par le DH-MIN à la lumière des propositions des membres du comité

Point 11 : Questions diverses

Point 12 : Dates des prochaines réunions

Point 13 : Approbation de la liste des décisions adoptées lors de la réunion.